



1206893601

DATE DEPOT : 2012-07-23

NUMERO DE DEPOT : 2012R068849

N° GESTION : 2010D00748

N° SIREN : 520369224

DENOMINATION : RUBIS INTERNATIONAL

ADRESSE : 55 bd Péreire 75017 PARIS

DATE D'ACTE : 2012/07/06

TYPE D'ACTE : DECISION DES ASSOCIES

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE GERANT

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

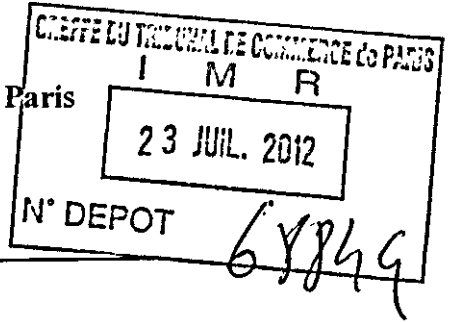
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

20000748

RUBIS INTERNATIONAL

Société Civile Immobilière
Capital de € 50.000
Siège Social : 55, boulevard Pereire 75017 Paris

520 369 224 RCS PARIS



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
EN DATE DU 6 JUILLET 2012 DC CR

I

L'an deux mil douze, et le six juillet, à 10H00, les associés de la SCI RUBIS INTERNATIONAL (ci-après la « Société ») au capital de 50.000 €, immatriculée sous le numéro unique d'identification 530 369 224 RCS Paris, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la Société.

Etaient présents :

- Monsieur Rustam Madumarov, propriétaire de quatre cent soixante-quinze parts numérotées de 1 à 474
quatre cent soixante-quinze parts, ci 475
- Madame Larisa Sablina, propriétaire de vingt-cinq parts numérotées de 475 à 500
vingt-cinq parts, ci 25
- Total 500

soit au total cinq cents parts représentant la totalité du capital social.

L'Assemblée réunissant plus des trois quarts des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Rustam Madumarov, associé, présent et acceptant, possédant le plus grand nombre de parts.

Le Président de Séance rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- révocation de Monsieur Bekhzod Akhmedov de ses fonctions de gérant ;
- nomination aux fonctions de gérant de Monsieur Rustam Madumarov ; détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération ; et
- pouvoirs pour formalités.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

II

Le Président de Séance dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à la disposition des associés les documents suivants :

1. les statuts de la Société ;
2. le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ;
et
3. la copie de la lettre de convocation en date du 27 juin 2012 adressée à Monsieur Akhmedov.

III

Le Président de Séance précise aux associés que tous les documents prescrits par les lois et règlements en vigueur, ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

Puis le Président indique que Monsieur Akhmedov, gérant actuel de la Société a été convoqué à la présente assemblée par lettre simple en date du 27 juin 2012 et informé de l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

Le Président expose ensuite brièvement les motifs de la révocation de Monsieur Akhmedov et constate que Monsieur Akhmedov ne s'est pas présenté à l'assemblée.

La discussion est alors déclarée ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de révoquer Monsieur Bekhzod Akhmedov de ses fonctions de gérant, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions de gérant, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Akhmedov, Monsieur Rustam Madumarov, de nationalité ouzbèke, né le 26 mars 1977 à Taskent, demeurant Apt 6, House 28, Block 11, Yunus-Abad District, Tashkent City, Ouzbékistan.

Monsieur Rustam Madumarov exercera ses fonctions dans le cadre des pouvoirs qui sont conférés à la gérance à l'article 21 des statuts.

Monsieur Rustam Madumarov ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions.

Monsieur Rustam Madumarov déclare accepter les fonctions qui lui sont conférées et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conformes du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10H30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents, le Président de Séance et Monsieur Rustam Madumarov pour acceptation de ses fonctions de gérant.

UN ASSOCIE
ET PRESIDENT DE SEANCE


(2)  ✓

RUSTAM MADUMAROV

UNE ASSOCIEE

(2) _____
LARISA SABLINA

(1)

(2)  Bon pour acceptation des fonctions de gérant

RUSTAM MADUMAROV

s

(1) Mention manuscrite : "bon pour acceptation des fonctions de gérant"
(2) Signature

